

Article 52 du Règlement

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par 106 personnes de l'est de l'agglomération de Toronto, de Markham et de la région de Durham.

Les pétitionnaires constatent l'impact disproportionné que les nouvelles hausses de taxes et d'impôt et l'inflation exercent sur les gagne-petit; ils exhortent le gouvernement à renoncer à imposer un blocage des salaires au secteur public et réaffirment leur appui à la libre négociation des conventions collectives pour tous les travailleurs canadiens.

M. le Président: Questions au *Feuilleton*.

Une voix: Non.

M. le Président: Avant de passer aux initiatives ministérielles, je dois faire état de plusieurs demandes pour la tenue de débats d'urgence. Je vais les aborder à tour de rôle.

Une voix: Et les questions au *Feuilleton*?

M. le Président: D'après la réponse, il n'y avait aucune question au *Feuilleton* aujourd'hui.

* * *

• (1610)

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)

LES PÊCHES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, la situation dans l'entrée Dixon est actuellement telle qu'un accident mortel risque vraiment de s'y produire. Des bateaux de pêche canadiens y sont en effet arraisonnés par des militaires américains armés, et ce, en territoire canadien. Les bateaux sont saisis, les cargaisons sont volées, les équipages canadiens sont menacés, agressés, kidnappés et incarcérés, et le paiement de rançons est exigé sans procès.

Comme nous l'avons appris aujourd'hui durant la période des questions, il est impossible de traiter ce problème durant nos travaux habituels. Il s'agit vraiment d'une urgence puisqu'un bateau canadien pourrait être saisi à n'importe quel moment et qu'un nombre croissant de capitaines canadiens ont annoncé leur intention de ne pas laisser les autorités américaines arraisonner leurs bateaux en territoire canadien. Il y a actuellement des armes visibles à bord des bateaux canadiens, et je puis personnellement attester qu'il y a aussi des armes visibles et bien en vue à bord des bateaux militaires américains se trouvant à proximité de la ligne A-B.

Aucun ministre ni ministère canadien ne s'est occupé des bateaux qui ont été saisis et arraisonnés en juillet et en août. Il n'y a pas eu de poursuite intentée ni de plainte déposée contre les autorités américaines qui sont venues

en territoire canadien, qui y ont enfreint le Code criminel et qui ont contrevenu au droit international.

L'équipage du *Lewis Reef*, bateau de surveillance canadien qui s'est approché d'un navire de la garde côtière américaine, le *Liberty*, lorsque celui-ci a mis sous garde l'*Eliza Joye*, s'est même vu refuser le droit de monter à bord du bateau.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Le député a soulevé une question d'une certaine importance, mais je dois aussi faire une mise en garde: il faut éviter de se lancer dans un débat. Je crois que l'ensemble des faits m'ont été présentés de manière exhaustive. La question est très grave, et tous les députés en conviendront certainement avec moi.

Je n'estime pas qu'il y ait lieu de tenir un débat d'urgence en ce moment, de mettre de côté les affaires de la Chambre pour tenir un débat d'urgence aujourd'hui. Il va sans dire que nous suivrons avec intérêt l'évolution de la situation.

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, j'interviens moi aussi pour demander un débat d'urgence. Ma requête concerne l'industrie sidérurgique canadienne.

La sidérurgie, au Canada, est plongée dans une crise sans précédent. Depuis 1987, les exportations canadiennes d'acier aux États-Unis ont fléchi, ne représentant plus que 3 p. 100 du marché américain de l'acier, tandis que les importations américaines au Canada passaient de 2,5 à 17 p. 100, record de tous les temps.

Les observateurs expliquent cette évolution des échanges commerciaux par la valeur relativement élevée de notre devise et par les démarches des producteurs américains d'acier auprès des autorités politiques. Les producteurs canadiens et les familles des travailleurs éprouvent de graves difficultés. À moins d'une intervention immédiate pour modifier cette tendance, la situation va devenir parfaitement intenable.

J'estime qu'un débat d'urgence s'impose pour convaincre le gouvernement d'abaisser la valeur du dollar et de protéger une industrie qui est submergée par des importations d'acier qui sont passées à plus de 25 p. 100. Si nous ne prenons pas immédiatement les mesures qui s'imposent, nous risquons de voir disparaître notre industrie sidérurgique.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Le député a donné préavis de sa demande comme il se doit. Ce n'est pas la première fois que la question est abordée à la Chambre. J'invite le député à continuer de la soulever et à en discuter avec d'autres députés.